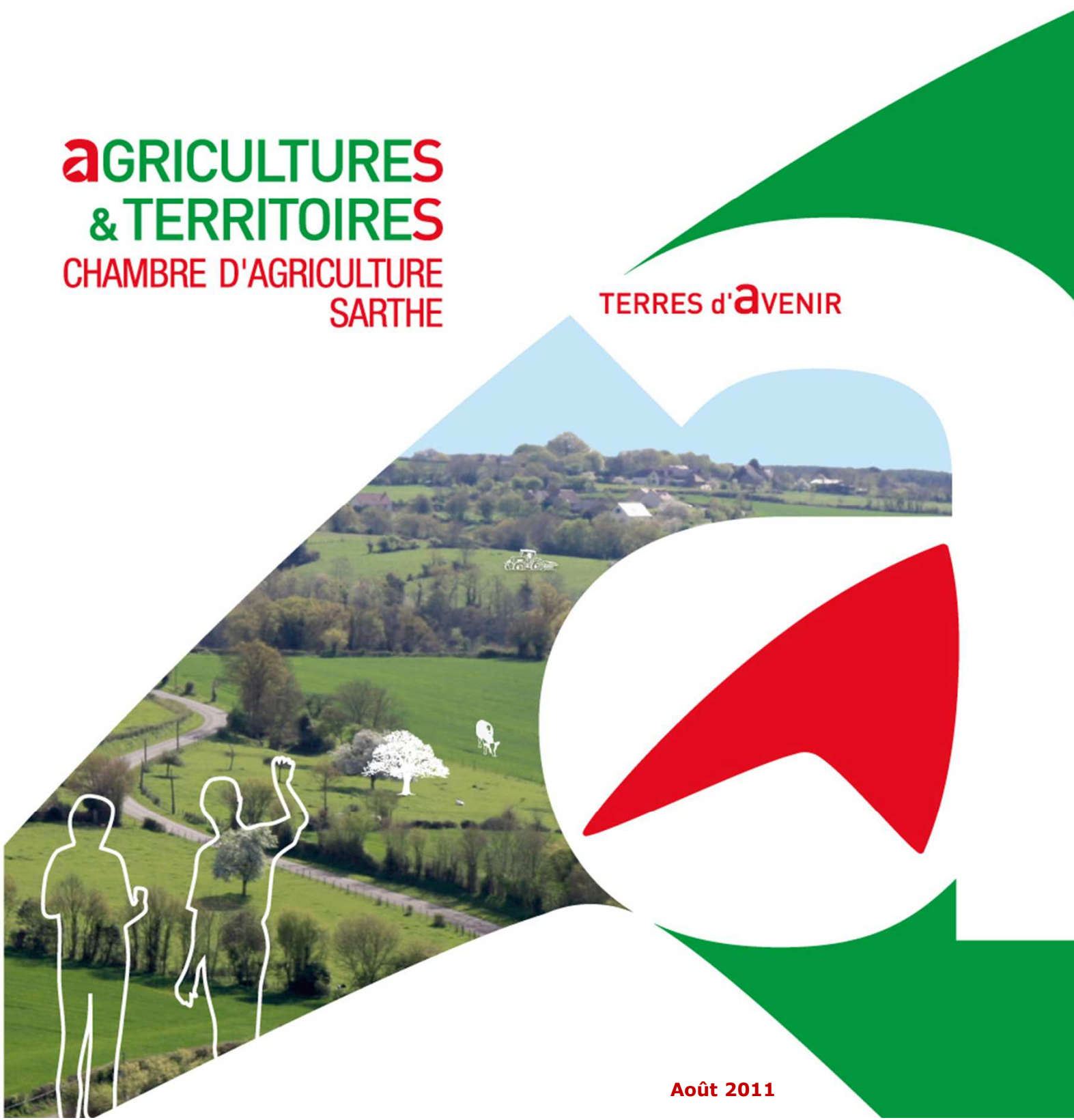


# Chambre d'agriculture de la Sarthe

## Le partenaire des agriculteurs et des acteurs du territoire

**a**GRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
SARTHE

TERRES d'**a**VENIR



Août 2011

## Chambre d'agriculture : la force d'un réseau de proximité

Une équipe de conseillers  
entreprise/développement  
sur votre secteur



- BUREAU DE FRESNAY-SUR-SARTHE  
Tél. : 02 43 97 36 95
- BUREAU DU MANS - Tél. : 02 43 29 24 04
- BUREAU DE SABLÉ-SUR-SARTHE  
Tél. : 02 43 95 70 19
- BUREAU D'ECOMMOY - Tél. : 02 43 24 99 18
- BUREAU DE BOULOIRE - Tél. : 02 43 35 22 55

**Accueil dans nos bureaux  
décentralisés** uniquement sur  
rendez-vous.

Des conseillers spécialisés  
regroupés au Mans



15, rue Jean Grémillon  
72013 LE MANS Cédex 2  
Tél. : 02 43 29 24 24  
Fax : 02 43 29 24 25  
accueil@sarthe.chambagri.fr

**Notre siège est ouvert :**  
**du lundi au vendredi**  
de 9 h 00 à 12 h 00 et  
de 13 h 30 à 17 h 30

Un laboratoire d'analyses  
et de recherche LARCA 72



126, route de Beaugé  
72000 LE MANS  
Tél. : 02 43 28 65 86  
Fax : 02 43 47 02 52  
larca@sarthe.chambagri.fr

**Notre laboratoire est ouvert :**  
Du lundi au vendredi :  
de 8 h 00 à 12 h 00 et  
de 13 h 30 à 18 h 00

## Un engagement pour la performance durable de l'agriculture et des territoires

### Une assemblée représentative

La Chambre d'agriculture est administrée par une assemblée de 46 représentants, élus pour un mandat de 6 ans. **La Chambre d'agriculture a un double rôle :**

- **consultation** : principe qui légitime, oriente et met l'organisme au service de l'agriculture,
- **intervention** : principe qui crédibilise et transforme une volonté politique en réalité concrète.

**Les élus de la Chambre d'agriculture se réunissent en session ordinaire 3 fois par an autour de 3 missions :**

- représenter les intérêts et être la voix de l'agriculture auprès des pouvoirs publics (rôle de conseil légal défini par le code rural),
- définir et promouvoir un projet départemental en créant des services publics et contribuant à des actions de développement,
- développer le revenu des agriculteurs.



Véritable force de proposition et d'actions pour le monde agricole et rural, la Chambre d'agriculture est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics et du monde rural. Elle prend position sur toutes les grandes décisions qui concernent l'agriculture et le territoire.

La Chambre d'agriculture intervient également dans les commissions compétentes en matière d'aménagement foncier, urbanisme, affaires sanitaires et sociales, enseignement et recherche, planification et organisation économique, tourisme et habitat rural.

### Un organisme de services

Pour répondre aux besoins techniques des agriculteurs et acteurs des territoires, les élus de la Chambre d'agriculture s'appuient sur l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire de 78 collaborateurs soit :

- 55 ingénieurs et techniciens,
- 16 personnels administratifs et secrétaires,
- 7 encadrants.

**Votre Chambre d'agriculture est organisée en 5 secteurs :**

- installation – transmission – formation,
- agronomie – productions végétales – environnement,
- élevage - productions animales - bâtiment - territoire – aménagement,
- entreprise – développement – forêt,
- laboratoire d'analyses.

Ces secteurs reçoivent l'appui d'un secteur « support » (comptabilité, communication, informatique...).

### Nos domaines d'intervention

- installation/transmission,
- économie de l'entreprise agricole et stratégie des exploitations,
- économie et politique agricole commune,
- développement local, animation et suivi de projet,
- environnement et gestion des milieux,
- élevage,
- agronomie, productions végétales,
- qualification et formation des agriculteurs,
- aménagement, paysage, plantations (haies, arbres),
- agritourisme et communication.

## Des valeurs fortes...

## ...des spécificités propres à notre organisme

- proximité,
- intérêt général de l'agriculture,
- innovation,
- foi dans l'avenir,
- partage,
- responsabilité,

- indépendance,
- expertise transversale, pluridisciplinaire et stratégique,
- capacité d'écoute (agriculteurs, collectivités, sociétés) et maîtrise des sujets de fond (protection des sols et des eaux, enjeux sociétaux...),
- crédibilité : confiance accordée au professionnalisme de l'action menée.



## Un savoir-faire au service de votre réussite technique et économique

### **Agronomie - productions végétales - environnement**

Tél. : 02 43 29 24 16

- prestations pour définir vos itinéraires culturaux (Cap'Agro, Prest'Agro),
- conseils sur l'état de vos cultures (Fil'Agro), irrigation (Inf'Eau),
- gestion de la fertilisation : Cap'Fertil, Mes P@rcelles, Azo'72, Classeur "Fertil",
- collectes pour recycler les déchets agricoles,
- réalisation de votre plan d'épandage et d'études agro-pédologiques,
- accompagnement en matière d'agriculture raisonnée, biologique, durable...
- expertise vie du sol, techniques culturales et biodiversité,
- actions sur la maîtrise des énergies et sur la protection de la ressource en eau.

### **Elevage**

Tél. : 02 43 29 24 30

- conseil spécialisé pour chacune des filières,
- bâtiments d'élevages : conseil en aménagement et construction, réalisation de dossiers (permis de construire, installations classées) et des plans,
- gestion des effluents,
- contrôle de performances bovin et ovin,
- références techniques et économiques (enquête avicole Grand Ouest réseaux "fermes de références lait" et "viande bovine").

### **Conseil entreprise et développement**

Tél. : 02 43 29 24 26

- études d'installation et de projets (PDE, investissement, association, diversification), suivi JA,
- animation GDA et groupes techniques, conseils techniques, accompagnement de projets innovants.

### **Installation - transmission**

Tél. : 02 43 29 24 55 ou 02

- repérage des exploitations agricoles, entretien de sensibilisation, diagnostic transmission, RDI, parcours à l'installation (PPP, parrainage, SPI), aides financières.

### **Formation et diversification**

Tél. : 02 43 29 24 44

- stages en entreprise,
- organisation/animation de stages installation et formation continue,
- information et orientation sur les formations agricoles,
- agritourisme (Réseau Bienvenue à la Ferme).

### **Analyses et recherche**

Tél. : 02 43 28 65 86

- laboratoire indépendant : analyses de terre, reliquats azotés en sortie hiver, fourrages, aliments, céréales, fruits, déjections animales, eaux de drainage et d'irrigation, boues...

### **Economie et prospective**

Tél. : 02 43 29 24 55 ou 02

- études prospectives, analyse des marchés, conjonctures et politiques agricoles, études filières, études de groupes...

### **Forêt, bois, bocage, paysage**

Tél. : 02 43 29 24 00

- appui technique, conseil et suivi en matière de valorisation du bois et de plantation de haies ou d'arbres sur les exploitations, insertion paysagère, agroforesterie.

### **Aménagement rural**

Tél. : 02 43 29 24 30

- aide aux agriculteurs pour les procédures d'urbanisme : PLU, passage d'ouvrage sur vos terres (canalisations, TGV, infrastructures routières),
- étude cartographique, repérage des sièges et du parcellaire.

Retrouvez, secteur par secteur, nos conseillers référents et prestations sur [www.sarthe.chambagri.fr](http://www.sarthe.chambagri.fr)



## **Notre priorité : vous satisfaire**

**Votre Chambre d'agriculture s'est engagée dans une démarche qualité, pour ses activités de conseil et de formation.**

Nos interventions reposent sur un code éthique fondé sur nos valeurs :

- le respect,
- l'écoute,
- la confidentialité,
- la responsabilité,
- le respect des lois et règlements,
- l'intégrité,
- l'objectivité,
- l'indépendance,
- la performance durable.

15 rue Jean Grémillon  
72013 Le Mans Cedex 2  
Tél. : 02 43 29 24 24  
Fax : 02 43 29 24 25  
accueil@sarthe.chambagri.fr

[www.agri72.fr](http://www.agri72.fr)



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
SARTHE